## Régulation, le point de vue d'un praticien

## Quelle régulation pour quel système ferroviaire ? - Colloque ARAF 26 mars 2014

## Intervention de Pierre-Jean Benghozi, Membre du collège de l'ARCEP

La régulation sectorielle des communications électroniques a fait, depuis une trentaine d'années, l'objet de redéfinitions régulières qui se sont traduites par plusieurs étapes. Aujourd'hui elle est à la fin d'un cycle car elle doit affronter des objets, des acteurs et des structures compétitives inédites. Cette transformation affecte les bases mêmes de la régulation en interrogeant les règles, compétences et principes d'action sur lesquels se construisent les décisions. Les réponses s'inscrivent généralement dans trois perspectives complémentaires : technologique, juridique et économique. Ce faisant, elles tendent parfois à négliger que l'efficacité d'une régulation ne tient pas seulement à l'énonciation des meilleurs principes. Elle suppose aussi de s'inscrire dans le cadre d'une démarche émergente où politique visée et actions font en permanence l'objet d'ajustements, en donnant toute son importance à la manière dont est conçue et organisée l'Autorité sectorielle.